

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES**

Procès-verbal de l'assemblée de consultation publique tenue le 1^{er} avril 2026 de 19 heures à 19 heures 55 à l'hôtel de ville de Saint-Lin-Laurentides en la salle Choquette.

Un avis public a été publié le 18 mars 2026 pour les résolutions et le règlement présentés lors de cette assemblée de consultation.

Sont présents :

M. Robert Portugais, maire suppléant
M. Jean Pierre Sanchez, directeur général adjoint et greffier adjoint
Mme Amélie Coutu, cheffe du Service d'urbanisme durable

Lors de cette séance d'assemblée publique de consultation, deux (2) personnes sont présentes.

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO 096-03-26 RELATIF À UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) 2025-20034 / LOT NUMÉRO 2 563 632 / 482-484, RUE SAINT-LOUIS

Cette consultation publique concerne le premier projet de résolution numéro 096-03-26 relatif à un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) 2025-20034 / Lot numéro 2 563 632 / 482-484, rue Saint-Louis.

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO 097-03-26 RELATIF À UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) 2024-20022 / LOTS NUMÉRO 3 570 206 ET 6 539 405 / 1032-1036, RANG SAINTE-HENRIETTE

Cette consultation publique concerne le premier projet de résolution numéro 097-03-26 relatif à un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) 2024-20022 / Lots numéro 3 570 206 et 6 539 405 / 1032-1036, rang Sainte-Henriette.

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 849-2026 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DES RÈGLEMENTS D'URBANISME NUMÉROS 741-2023, 775-2024, 776-2024, 777-2024, 778-2024 ET 780-2024

Cette consultation publique concerne le premier projet de règlement numéro 849-2026 modifiant certaines dispositions des règlements d'urbanisme numéros 741-2023, 775-2024, 776-2024, 777-2024, 778-2024 et 780-2024.

Levée de l'assemblée de consultation à 19 heures 55.

Copie originale signée

Mme Isabelle Auger, mairesse

Copie originale signée

M. Jean Pierre Sanchez, directeur général adjoint
et greffier adjoint